

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 28 mars 2023 à 20h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20230328-DM28-2023-03-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023

Date de la convocation : 21/03/2023

Date d'affichage : 21/03/2023

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	21	23

L'an deux mille vingt trois, le vingt huit février, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. Gilles DUPIN, maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 21/03/2023.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M CHOMAT Pascal - Mme VERPY Evelyne - M VOLLE Jean Marc - Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude – Mme DURON Josette - M PONCET Marc - Mme FERRE Odile - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe - Mme CHABANNE Christelle - Mme PERRIN Cécile - M DUCROUX Loïc – Mme PALMIER Catherine - Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina

Pouvoirs déposés : M BOULOGNE Jérôme donne pouvoir Mme VERPY Evelyne - M YENIL Etienne donne pouvoir à Madame Christine TRIOMPHE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VERPY Evelyne

Objet : Travaux du SIEL

Monsieur LAMURE expose :

Dans le cadre des travaux d'extinction de l'éclairage public, le SIEL a effectué pour la ville un comparatif de trois propositions.

Hypothèse de calcul : prix de l'électricité (connue ce jour) : 0.1238 KWh

Puissance installée (hors sportif) : 61 148 W soit 61,15 KVA

1900 heures de fonctionnement / an pour une coupure de 6H / nuit

4100 heures sans coupure.

Version 1 : coupure Totale :

Conso avant coupure : $61.15 \times 4100 \times 0.1238 = 31\,038.5 \text{ €}$

Conso après coupure : $61.15 \times 1900 \times 0.1238 = 14\,383.7 \text{ €}$

ECONOMIE / AN : 16 654.8 €

Rentabilité en 0.78 ans.

Version 2 : coupure sauf Route Nationale :

Route nationale : (57 X 140 W Cosmo) + (11 X 150 W IM) + (6 X 100 W SHP) + (4 X 38 W led)

Soit : 7980 + 1650 + 600 + 152 = 10 382 soit 10,38 KVA

Conso avant coupure : 61.15 X 4100 X 0.1238 = 31 038.5 €

Conso après coupure : ((61.15 – 10.38) X 1900 X 0.1238) + (10.38 X 4100 X 0.1238) = 11 942.12 + 5 268.8 = 17 210.8 €

ECONOMIE / AN : 13 827.7 €

Rentabilité en 1.23 ans.

Version 3 : coupure sauf Route Nationale + Route Départementale :

Route Nationale : 10.38 KVA.

Route départementale : (30 X 150 W SHP) + (11 X 70 W SHP) + (17 X 70 W Led) + (2 X 250 W SHP)

Soit : 4500 + 770 + 1190 + 500 = 6 960 W soit 6.96 KVA

Conso avant coupure : 31 038.5 €

Conso après coupure : ((50.77-6.96) X 1900 X 0.1238) + (10.38 + 6.96) X 4100 W X 0.1238 = 10 305 + 8 801.5 = 19 106.5 €

ECONOMIE / AN : 11 931.5 €

Rentabilité en 2.38 ans.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition d'éteindre l'ensemble de la commune

Autorise M. le Maire à signer les documents qui découleront de cette décision et à prendre les engagements qu'elle induit.

Le Maire,
Gilles DUPIN,

Fait et délibéré à Balbigny,
Copie certifiée conforme
A Balbigny, le 28/03/2023

